

## CONSIDÉRATIONS SUR LES DIVERS ASPECTS DU PROBLÈME DE L'ARTISANAT MAROCAIN

### Introduction

On a beaucoup dit et beaucoup écrit sur l'artisanat marocain, et dans des sens souvent bien opposés :

Les uns, séduits par le pittoresque de la vie et de la production artisanales, par ce phénomène, peut-être pas unique au monde, mais certainement devenu très rare en notre siècle de machinisme industriel, de la survivance d'un artisanat vivace et nombreux encore attaché en plein

xx<sup>e</sup> siècle à des procédés techniques et commerciaux, à une organisation sociale quasi moyenâgeux, encouragés par le succès qu'ont connu sur les marchés extérieurs, dans les expositions et les foires internationales, certains produits artistiques traditionnels de l'artisanat marocain, voient dans ce dernier une des cellules économiques essentielles de notre Protectorat ;

Les autres, fervents adeptes de la production intensive, du travail à la chaîne, de la fabrica-



*Cliché Tourisme. — Rabat, photo J. Belin.*

*Dans le souk des potiers à Fès, création d'un motif décoratif sur une bouteille en terre vernissée intérieurement.*

tion en série, en un mot de l'industrialisation à outrance, considèrent l'artisanat marocain comme une survivance anachronique d'une époque révolue, et condamnent à priori toute action visant au soutien d'une forme économique qu'ils considèrent comme dès maintenant condamnée sans appel.

Entre ces deux tendances si violemment contradictoires, du moins en apparence (car nous verrons plus loin dans quelle mesure elles peuvent être conciliées), le Gouvernement du Protectorat a suivi, dès l'origine, une ligne de con-

duite souple et nuancée que lui imposaient les réalités présentes : l'artisanat, quel qu'a pu être son passé, quel qu'apparaisse son avenir, existe, et cette existence est un fait positif, actuel. L'artisanat existe dans les grandes cités musulmanes du Moghreb, il existe dans les campagnes. Il pourrait être rébarbatif de surcharger cette étude de statistiques multiples, mais il nous paraît néanmoins nécessaire de donner en annexe, pour la seule ville de Fès, le chiffre des effectifs des corporations au recensement artisanal de février 1945.

Cette annexe souligne la place considérable qu'occupe l'activité purement artisanale dans une cité comme Fès, où elle représente environ le tiers de la population.

La même situation existe, à des degrés divers, à Marrakech, Salé, Rabat, Meknès, Ouezzane, etc.

Cela explique suffisamment que, dès l'origine, l'autorité protectrice ait été amenée à se pencher sur les divers aspects du problème artisanal, que nous examinerons ci-dessous suivant l'ordre chronologique dans lequel ils sont apparus :

- Aspect artistique et technique ;
- Aspect social ;
- Aspect commercial.

#### Aspect artistique et technique de l'artisanat

Dès 1913, le général Lyautey ordonnait une enquête sur les industries du Maroc au point de vue économique, artistique et social, et en 1918 il créait l'Office des industries d'art indigène devenu plus tard le service des arts indigènes rattaché administrativement à la direction de l'instruction publique, et transformé ultérieurement en service des métiers et arts indigènes rattaché à la direction des affaires politiques.

L'œuvre entreprise par le service des arts indigènes est considérable et nous rappellerons ici les grandes lignes de son action :

Dresser l'inventaire des corporations — établir la documentation de toute la production particulièrement artistique par une prospection et une étude approfondies des objets d'art ancien, et mettre à la disposition des artisans et du public, dans des musées, des collections sélectionnées — publier un « Corpus » des tapis — attirer par l'organisation de foires et expositions l'attention du public sur la production artisanale — assurer par voie législative la protection de cette production (dahirs du 22 mai 1919 instituant une estampille d'État pour garantir l'authenticité d'origine des tapis marocains et du 3 mai 1934 instituant l'estampille d'État pour les autres articles d'artisanat).

Grâce à cette action, que l'on doit principalement à M. Prosper Ricard, chef du service des arts indigènes de 1920 à 1935, et dont certaines études ont été publiées avant-guerre dans ce bulletin, l'artisanat, dont on ne peut nier qu'en 1912 il donnait des signes assez nets d'un commencement de dégénérescence artistique, reprit vie et réapprit souvent des techniques qui avaient tendance à tomber dans l'oubli. Le caractère si nettement individualisé de l'art marocain, dans toutes les branches d'application, qu'il s'agisse des tapis, des cuirs (reliure, maroquinerie), de la poterie, de la broderie, de la dinanderie, était sauvé.

Mais tandis que s'accomplissait avec un plein succès, cette véritable « mission de sauvetage » de l'art marocain, l'artisanat se trouvait menacé d'autre part — surtout sous sa forme d'artisanat utilitaire — par la concurrence de l'industrie européenne et l'envahissement du marché marocain, ouvert à toutes les concurrences, par les productions étrangères. Cette

menace, en s'aggravant, conduisit à la « crise » de 1936 qui posa nettement la question de l'artisanat sous son aspect social.

#### Aspect social de la question artisanale

Cette crise de 1936-1937 fut, d'une part, l'aboutissement fatal d'un régime « de porte ouverte » qui laissait béante l'entrée du Maroc pour tous les articles d'importation ; elle fut, d'autre part, considérablement aggravée par la crise agricole des mêmes années, consécutive à deux mauvaises récoltes dues à la sécheresse.

Le fellah, dont le pouvoir d'achat se trouvait de ce fait considérablement diminué, ou s'abstenait de tout achat, ou recherchait des articles d'importation bon marché (cotonnades et nattes japonaises par exemple) de préférence aux fabrications artisanales marocaines.

De ce fait, les différentes corporations à caractère utilitaire (tisserands, babouchiers, notamment) se trouvaient réduites à un ralentissement considérable de leur rythme de fabrication, et une véritable menace de misère pesa sur les artisans.

La gravité de cette crise ne pouvait manquer d'appeler l'attention du Gouvernement qui n'hésita pas à mettre tout en œuvre pour y apporter sinon une solution immédiate et totale, du moins tous les apaisements possibles : secours urgents aux artisans, accès des artisans aux caisses régionales d'épargne et de crédit indigènes, recherche de facilités pour l'acquisition de matière première, rénovation des corporations par la restauration de l'autorité des oumana et la création de conseils de corporations, organisation coopérative toutes les fois qu'elle apparut réalisable, recherche active des débouchés internes (commandes des administrations publiques) ou externes (intensification de la participation aux foires et expositions, création d'un « comptoir artisanal marocain »), tel fut l'essentiel des mesures prises qui portèrent rapidement leurs fruits.

Le plan d'action ainsi établi ne visait pas seulement à résoudre une crise momentanée, mais aussi à orienter pour l'avenir l'activité artisanale et à prévenir le retour de crises semblables.

Parallèlement étaient prises, sur un plan plus strictement technique, d'autres mesures : recrutement de moniteurs artisanaux (de tannage, de cordonnerie, de tissage) destinés à orienter l'artisanat vers des fabrications plus adaptées aux exigences de la clientèle européenne et même de la clientèle marocaine dont les besoins et les goûts avaient évolué.

Les heureux résultats de cette action ne cessèrent de se développer jusqu'à la guerre : 1940 ouvrit une nouvelle phase de la vie de l'artisanat marocain.

L'état de guerre plaça le Maroc dans l'obligation de vivre en circuit fermé ; exportations et importations furent réduites au minimum. Les incidences de cette situation devaient être variables selon les corporations considérées : celles qui vivaient de matières premières importées (dinandiers, céramistes, passementiers, soyeux,

doreurs, etc.) furent réduites à un marasme presque complet et leurs membres tendirent à adhérer à d'autres corporations favorisées, — celles qui trouvaient sur le pays la matière première (laine, cuir) et qui échappaient, par l'arrêt des importations, à la concurrence étrangère se développaient au contraire et connaissaient une période d'euphorie remarquable, mais qui se traduisit trop souvent par un avilissement de la qualité et une surenchère anormale des prix —,

enfin les corporations qui vivaient surtout de l'exportation (articles d'art principalement : tapis, cuirs ouvragés, broderies, poteries d'art) se trouvaient ralenties soit par des dispositions inhérentes à l'économie de guerre (interdiction de l'exportation des tapis afin de réserver la laine disponible à des fabrications utilitaires), soit par la raréfaction de la clientèle extérieure (fermeture des marchés anglo-saxons de 1940 à 1942, rupture avec la métropole à partir de 1942).



Intérieur de tissierand en médina de Rabat.

Cliché Tourisme. — Rabat, photo J. Bellin.

Dans l'ensemble cependant, les corporations de la laine et du cuir — de beaucoup les plus nombreuses — sortaient enrichies de ces cinq années de guerre pendant lesquelles l'aspect social et politique du problème artisanal a cessé de donner des préoccupations immédiates au Gouvernement tandis que son aspect technique et artistique était fatalement quelque peu négligé, la clientèle se montrant d'une façon générale, en raison de la pénurie de toutes choses, moins exigeante sur la qualité et les prix, et se trouvant d'autre part en possession de signes monétaires abondants.

Ce développement de l'activité des corporations du cuir et de la laine s'est accompagné, conséquence logique, de la création ou de l'extension de véritables « entreprises » d'artisanat. Des capitalistes marocains — et parfois aussi européens —, séduits par le rapport intéressant

de ces branches de l'artisanat, y ont mis des fonds parfois importants. En finançant les artisans, en leur facilitant l'acquisition des matières premières comme l'écoulement des produits fabriqués, ils ont attiré à eux de nombreux artisans et se sont interposés ainsi entre l'atelier et le consommateur. Parfois ces « entrepreneurs » d'artisanat ont été les guides éclairés des artisans, parfois aussi ils n'ont été que leurs exploiters. Vis-à-vis du grand public, ces « entreprises » à l'artisanat ont pu faire apparaître l'artisanat sous un aspect social qui n'est pas le vrai. Le véritable artisanat, bien qu'il n'en existe pas de définition légale au Maroc (et si cette lacune peut à plusieurs points de vue apparaître regrettable on peut se demander par ailleurs s'il ne serait pas dangereux d'enfermer l'artisanat dans une définition stricte qui gênerait ses possibilités d'évolution), est celui qui se développe dans l'ate-

lier où le maître artisan travaille, aidé de deux ou trois ouvriers ou apprentis, rarement plus, et parfois seul ; c'est même souvent un atelier purement domestique. L'artisan ou bien travaille directement sur commande pour sa clientèle fidèle (façonnier), ou bien vend au fur et à mesure sa production au petit boutiquier voisin qui l'écoule. Le véritable artisan apparaît ainsi libre, indépendant, travaillant sans astreinte particulière. Il n'en est plus de même pour ceux qui, cédant à certaines facilités que leur faisait l'« entrepreneur » à l'artisanat, se sont laissés intégrer dans de telles entreprises où ils sont payés soit à la journée, soit aux pièces, soit en participation. Ces entreprises n'ont ni les avantages du pur artisanat sur le plan social (car elles conduisent à une prolétarisation de l'artisan), ni ceux de la véritable industrialisation sur le plan technique (car elles restent étrangères, en général, aux procédés mécaniques).

L'année 1945 apparaît, à l'issue de la période de guerre, comme un nouveau « tournant » de l'artisanat.

La fin des hostilités d'une part signifie le retour à un régime d'importations nouvelles, concurrençant pour certains articles, la production locale ; le développement (corrélatif à l'effort de guerre du Maroc) de certaines industries (filature et tissage, tannerie) européennes pèse également sur le marché artisanal ; le retour à des possibilités d'exportation nécessite le retour à une production étudiée en qualité et en prix ; la crise agricole due à la récolte plus que médiocre resserre le pouvoir d'achat du fellah.

Allons-nous à une nouvelle « crise » semblable à celle de 1936-1937 ?

Nous ne le pensons pas. L'artisanat doit en effet bénéficier de l'organisation créée pour lui en 1937, progressivement mise au point, et qui a montré toute sa souplesse.

#### Aspect commercial du problème artisanal

Le fellah et le citadin marocains sont et resteront longtemps les clients principaux, et d'ailleurs naturels, de l'artisan marocain, dont ils apprécient traditionnellement les fabrications adaptées aux besoins et aux goûts locaux. Cela est vrai non seulement pour la production utilitaire (djellâbas tissées en laine du pays, babouches, poteries grossières, etc., par exemple), mais également pour ce que nous appelons la production de luxe (le tapis par exemple, tissé dans la montagne berbère, est pour la tente du nomade un article d'utilité courante).

Le débouché naturel et principal de l'artisanat est donc essentiellement le marché intérieur indigène.

Mais celui-ci, soumis au rythme cyclique des années d'abondance et de disette, connaît parfois des dépressions accentuées.

C'est pour parer aux dangers de mévente (d'où de crises sociales) nés de ces dépressions

qu'il importe de s'organiser en vue de toucher, en tout temps, une clientèle que nous appellerons « clientèle de complément ou de substitution », de l'intéresser d'une façon permanente aux fabrications artisanales afin que, la crise venue, elle soit susceptible d'absorber une part importante de la production.

On peut classer cette clientèle nouvelle en trois catégories :

La population européenne du Maroc : la plupart des Européens vivant au Maroc, séduits par le caractère des productions d'art marocain, ont fait une large place, dans leur mobilier, aux articles de production artisanale (tapis, coussins et poufs en cuir brodé ou excisé, broderies, cuivres ciselés, etc.) ; en outre, cette clientèle est susceptible d'offrir un débouché intéressant pour des productions plus directement utilitaires (chaussures, tissus d'habillement ou d'ameublement), à condition que l'artisan adapte ses fabrications aux besoins particuliers de cette catégorie de consommateurs : c'est dans ce sens que des moniteurs de tannage et de cordonnerie avaient été recrutés en 1937, qu'un atelier de cordonnerie modèle avait été créé à Rabat, qu'un moniteur de tissage étudia et met au point la fabrication de tissus améliorés susceptibles de rivaliser par exemple avec certains tweeds d'Écosse ;

Les administrations publiques et les intendances militaires ont été amenées, surtout depuis la guerre, à s'adresser à l'artisanat pour l'exécution de nombreuses commandes, et en ont, en général, apprécié les fabrications : la part prise par les tisserands marocains ou les artisans du cuir dans la réalisation des programmes de fabrication intéressant la défense nationale est considérable ; il y a là un débouché important qu'il conviendra de conserver ;

Le marché extérieur enfin, métropolitain ou étranger, s'est intéressé à la production marocaine, principalement à la production à caractère artistique ; bien que dans ce domaine la « mode » joue un rôle certain, avec toutes les alternatives de vogue et de désaffection que cela comporte, une propagande judicieuse — présentée sous la forme d'une publicité commerciale — doit assurer le développement de ce débouché ; nous citerons un seul chiffre : pour les neuf premiers mois de 1937, l'exportation de produits artisanaux sur la métropole, l'Empire et l'étranger a dépassé en valeur 17 millions de francs. Encore la prospection des marchés de l'étranger n'était-elle qu'à ses débuts et apparaît susceptible de développements considérables. Ces 17 millions comportaient environ 4 millions pour les tapis, 4 millions  $\frac{1}{2}$  pour les babouches, près de 5 millions pour la maroquinerie,  $\frac{1}{2}$  million pour la dinanderie, etc.

Si, vis-à-vis de la clientèle indigène du pays, la production et l'organisation commerciale de l'artisanat sont exactement adaptées aux besoins locaux, il n'en est pas de même vis-à-vis de ce que nous avons appelé la clientèle de complément ou de substitution.

Celle-ci a ses exigences particulières, des formes commerciales modernes, une sensibilité aiguë à la publicité bien conduite. L'artisan abandonné à lui-même est mal adapté pour établir des contacts utiles avec elle. Le « bazariste » lui-même, même évolué, est mal organisé.

C'est pour parer aux insuffisances de l'organisation commerciale de l'artisanat vis-à-vis de cette clientèle de substitution ou de complément qu'a été créé en 1937 un organisme particulièrement souple et original, à forme coopérative, le Comptoir artisanal marocain, qu'on ne saurait mieux définir que comme le commissionnaire du croir des artisans.

Créé principalement pour « travailler » le marché extérieur, le Comptoir artisanal marocain (C.A.M.), placé sous le double contrôle de la direction des affaires politiques et de la direction des finances, avait, à la veille de la guerre, obtenu dans ce domaine quelques résultats encourageants. L'état de guerre l'a orienté vers le marché intérieur et il y a obtenu des résultats remarquables en centralisant les commandes des administrations publiques, intendances militaires, collectivités diverses, les répartissant aux artisans, veillant à l'exécution en qualité et prix conformes, à la livraison dans les délais fixés.

L'expérience de huit années consacrées en partie à la prospection des marchés externes, en partie à l'exploitation des débouchés internes, place le C.A.M. dans une situation favorable pour poursuivre, au profit de l'artisanat, et, bien entendu, dans le cadre de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation, la recherche des débouchés commerciaux.

S'efforcer de conserver la clientèle importante des administrations civiles et militaires du Maroc, amener progressivement la clientèle européenne privée du Protectorat à faire de plus en plus appel à la production artisanale, entreprendre, par tous les moyens (publicité sous toutes ses formes, participation accrue aux grandes foires et expositions internationales), la reconquête rapide du marché extérieur et, principalement, dans les circonstances actuelles, de marchés étrangers à change élevé susceptibles de nous fournir des devises, tel doit être le rôle du C.A.M.

Pour atteindre ce but, il est nécessaire de veiller :

1° A une politique de qualité : celle-ci sera obtenue par le contrôle technique et artistique à la production du service des métiers et arts indigènes, par l'amélioration au moyen de procédés matériels (perfectionnement de l'outillage, amélioration des métiers) ou humains (moniteurs artisanaux enseignant des techniques perfectionnées) de la production, par la garantie de qualité donnée sous la forme de l'estampillage d'État (elle existe pour les tapis, elle sera progressivement étendue à d'autres articles), délivrée par le service des métiers et arts indigènes, ou par la marque d'origine de l'O.C.E. ou particulièrement du C.A.M. ;

2° A une politique de prix, nécessitant un ajustement progressif de tous les éléments du prix de revient (baisse des prix de la matière première, amélioration du rendement de la main-d'œuvre, élimination, par le groupement des artisans en coopératives, d'intermédiaires — bazaristes et entrepreneurs d'artisanat — plus avides de profits spéculatifs immédiats que soucieux du bien-être de l'artisan et de la conservation des traditions artistiques).

Si ce résultat est obtenu, l'artisanat se trouvera délivré de la hantise des crises périodiques puisque, en cas de resserrement du pouvoir d'achat de la population autochtone, il sera assuré de trouver des débouchés de remplacement : ainsi, le problème social — et par lui le problème politique — de l'artisanat sera résolu, et une des préoccupations les plus graves du Gouvernement du Protectorat — celle de la stabilité et de l'équilibre social et politique des grandes cités musulmanes — sera écartée.

\* \* \*

#### Perspective d'avenir

Après cette étude des trois aspects — technique, social, commercial — du problème artisanal (et on aura pu remarquer, malgré notre souci, dans un but de clarté, de bien distinguer ces aspects différents, qu'il existe une interpénétration réciproque de ces trois aspects qui forment en réalité un tout), nous pensons être en mesure de présenter une solution au problème des relations entre l'artisanat et l'industrie, relations que l'on a souvent présentées comme des relations d'opposition, de concurrence fatale, et que nous voulons voir s'établir sur le plan d'une logique et fructueuse collaboration.

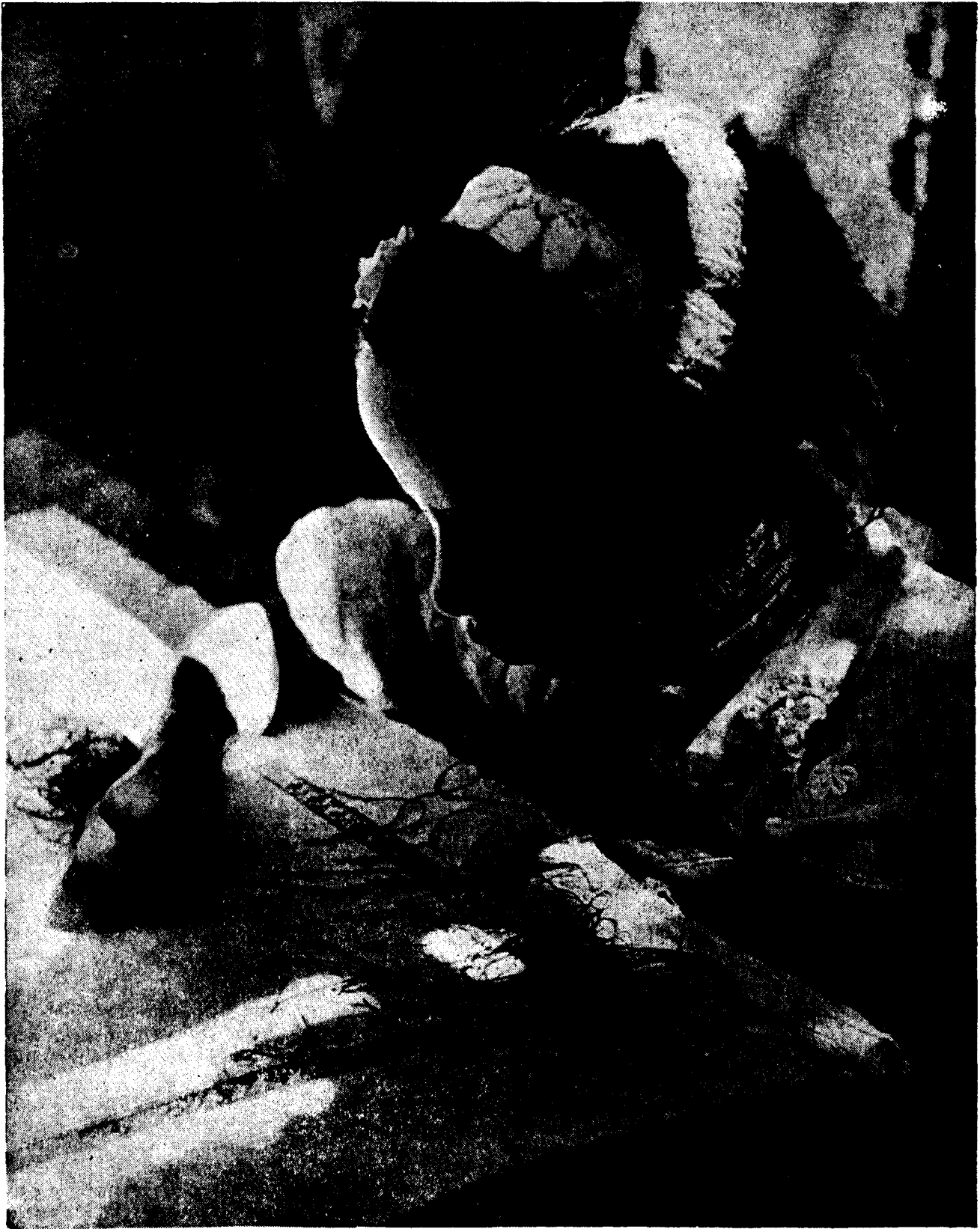
Cette collaboration doit assurer l'avenir de l'un et de l'autre ; c'est en s'épaulant réciproquement que l'artisanat traditionnel et l'industrie naissante doivent se frayer leur voie vers la prospérité.

Prenons un exemple particulièrement parlant :

L'industrie — dans le sens le plus général du mot — de la laine comporte diverses phases successives, de la toison au produit fini : désuintage et lavage de la laine, cardage ou peignage, filage, tissage, apprêt, pour nous en tenir aux principales opérations.

Les procédés modernes et industrialisés du désuintage et du lavage permettent à l'industrie un rendement en temps, en quantité, en qualité, très supérieur à celui de l'artisan. Dès maintenant, d'ailleurs, se rendant à l'évidence, la plupart des centres artisanaux reçoivent de préférence les laines provenant de la collecte des laveries industrielles.

De même le cardage, le peignage, la filature industriels offrent un rendement et, souvent, une régularité généralement appréciés du tisserand.



*Cliché Tourisme. — Rabat, photo J. Belin*

*Jeune fille arabe des Oudāta, à Rabat, faisant de la tapisserie.*

Par contre, dès qu'on arrive à la phase du tissage, l'artisanat reprend en grande partie sa prééminence dès qu'il s'agit de tissus traditionnels ou de tissus de luxe, partout où le goût de la clientèle exige de la variété, voire de la personnalité, qualités qu'une production industrielle de série ne peut réunir ; cela est vrai pour les tapis, pour les fins tissus de laine, pour les tissus à usage européen, susceptibles de rivaliser avec les tweeds d'Écosse (eux aussi de fabrication artisanale).

Enfin, pour la phase d'apprêt des tissus (fouloir, carbonisation, etc.), on revient à la primauté de l'industrie.

Ainsi s'établit un cycle complet où l'industrie et l'artisan ont alternativement leur part.

Le travail du cuir présente les mêmes possibilités de collaboration : tannage industriel, notamment pour la peausserie fine (et nos maroquiniers marocains sont friands des cuirs tannés industriellement dont ils reconnaissent le fini), confection (maroquinerie, babouches, sellerie) artisanale.

Dans presque toutes les branches de l'activité des corporations, des exemples semblables peuvent être trouvés, dont certains appartiennent déjà au passé : ainsi les ferronniers, les dinandiers marocains ont depuis longtemps

renoncé à travailler eux-mêmes les minerais locaux et préfèrent recevoir en feuilles, ou disques, le cuivre, le laiton, le maillechort qui leur sont livrés par l'industrie.

\* \* \*

C'est pourquoi nous avons la conviction qu'une compréhension mutuelle des industriels et des artisans, et des services desquels ressort l'avenir économique de ces deux branches de l'économie marocaine, doit aboutir, en même temps qu'à un essor de la jeune industrie marocaine, à la préservation d'un artisanat qui a donné des preuves suffisantes de sa vitalité pour mériter d'être considéré autrement que comme un anachronisme, dont le soutien ne pourrait aboutir qu'à maintenir en léthargie l'économie marocaine, et qui par ailleurs représente, par le pittoresque si attrayant qu'il donne aux cités moghrabines, un véritable « capital touristique » qui mérite d'être respecté.

Les années à venir diront dans quelle mesure ces vues d'avenir permettront d'atteindre le but qu'elles laissent, peut-être avec trop d'optimisme, entrevoir : l'harmonie économique et sociale des populations industrieuses de ce pays.

Jean MOTHES.



Cliché Tourisme. — Rabat, photo J. Bellin.

*Broderie sur cuir, chez les Berbères du Haut-Atlas.*

## ANNEXE

EFFECTIFS DES CORPORATIONS  
DE LA VILLE DE FES.

(Recensement artisanal de février 1945.)

	PATRONS	OUVRIERS	APPRENTIS
<i>Industries textiles.</i>			
Délineurs et laveurs de laine.	100	»	»
Fileuses .....	»	20.000	»
Tisserands (laine) .....	680	3.200	68
Tisserands (soie) .....	350	200	200
Tisseurs de tapis et hambels.	10	»	»
Fabricants de ceintures .....	53	48	»
Passementiers .....	89	160	»
Fabricants de peignes et lisses.	5	»	»
Couturiers .....	65	15	»
Feutriers .....	33	»	»
Fabricants de chéchias .....	2	»	»
Teinturiers .....	18	»	»
Matelassiers .....	12	»	»
Tricoteurs .....	65	900	200
Fabricants de cardes .....	21	6	»
Fabricants de tellis .....	40	7	»
<b>TOTAUX.....</b>	<b>1.543</b>	<b>24.536</b>	<b>468</b>
<i>Industries des cuirs et peaux.</i>			
Tanneurs .....	241	230	225
Cordonniers .....	140	164	74
Babouchiers .....	2.900	3.700	1.600
Savetiers .....	400	20	30
Maroquinières .....	560	350	100
Sacochiers .....	150	222	160
Selliers, bourrelliers .....	135	65	30
Relieurs .....	5	20	15
Fabricants de peignes en corne.	15	»	10
<b>TOTAUX.....</b>	<b>4.546</b>	<b>4.771</b>	<b>2.244</b>
<i>Industries des métaux.</i>			
Forgerons .....	62	»	»
Dinandiers .....	135	»	»
Chaudronniers, étameurs .....	36	»	»
Ferblantiers, lanterniers .....	33	»	»
Tréfileurs et batteurs d'or .....	20	»	»
Damasquineurs .....	3	»	»
Bijoutiers .....	48	45	25
Maréchaux ferrants .....	22	8	3
<b>TOTAUX.....</b>	<b>359</b>	<b>53</b>	<b>27</b>

	PATRONS	OUVRIERS	APPRENTIS
<i>Industries sur bois.</i>			
Menuisiers .....	123	»	»
Charpentiers .....	100	»	»
Ebénistes .....	28	»	»
Fabricants de coffres .....	7	»	»
Sculpteurs sur bois .....	40	»	»
Fabricants de seaux et mesures.	10	»	»
Tourneurs .....	25	»	»
Charrons-taillandiers .....	20	»	»
Fabricants d'arçons .....	6	»	»
Fabricants de soufflets .....	7	»	»
Fabricants de tamis .....	15	»	»
<b>TOTAUX.....</b>	<b>381</b>	<b>»</b>	<b>»</b>
<i>Industries du bâtiment et de la céramique.</i>			
Briquetiers-tuiliers .....	4	40	50
Potiers, faïenciers, zelligeurs ..	45	100	100
Maçons .....	105	105	59
Crépisseurs-blanchisseurs .....	63	63	»
Sculpteurs sur plâtre .....	61	52	32
Chaufourniers .....	9	100	22
Marbriers .....	8	»	»
Sculpteurs sur pierre .....	21	9	5
Dameurs de terrasse .....	35	»	»
Piseurs .....	7	22	»
Puisatiers .....	9	»	8
Egoutiers .....	13	7	5
<b>TOTAUX.....</b>	<b>380</b>	<b>498</b>	<b>281</b>
<i>Divers.</i>			
Cordiers .....	12	»	»
Vanniers .....	24	»	»
Nattiers .....	22	»	»
Fabricants de bâts .....	49	12	»
Fabricants de balais .....	12	6	»
Fabricants de savon .....	38	»	»
<b>TOTAUX.....</b>	<b>157</b>	<b>18</b>	<b>»</b>
<b>RÉCAPITULATION</b>			
Industries textiles .....	1.543	24.536	468
Industries des cuirs et peaux.	4.546	4.771	2.244
Industries des métaux .....	359	53	27
Industries du bois .....	381	»	»
Industries du bâtiment et de la céramique .....	380	498	281
Divers .....	157	18	»
<b>TOTAUX.....</b>	<b>7.366</b>	<b>29.876</b>	<b>3.020</b>